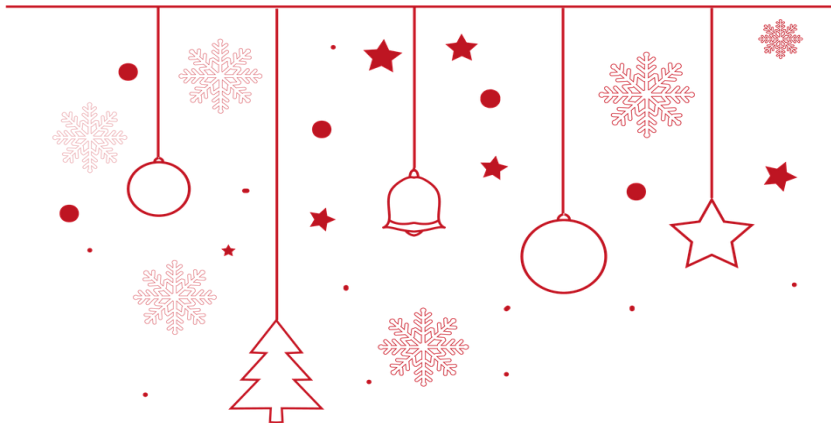


Vénérand Nouvelles



Journal d'informations locales
N°215 - Janvier 2025





Sommaire du n° 215

Edito.....	2
Etat civil /Informations / Dates à retenir.....	3
Actualité de la bibliothèque.....	4
Concert Symphonique / Panneau Pocket.....	5
Une journée aux jeux paralympiques.....	6
Le Foyer Rural.....	7
L'art est dans le pré / Paroisse.....	8
Cérémonie du 11 novembre	9
Temps Libre	10
Les Enfants de l'Aqueduc.....	11
Les Enfants de l'Aqueduc (suite) /Cérémonie du brevet.....	12
Au fil des rues.....	13
Portrait: RAFFIN Natan.....	14

Ont participé à la réalisation de ce numéro 215:

SCHILLING Anne	GANDOUIN Hélène	PORTRAT Christelle
BATARD Jean-René	GAY Clément	PRADOT Marie-Cécile
BERNAZEAU Pierrette	GENOU David	ROSA Denise
CARDINAL Catherine	LACOUTURE Stéphane	TEXIER Martine
CHUPEAU Chantal	LIBOUREL Françoise	VESVAL Catherine
FICHEL Véronique	MARTINEAU M-A	
GALLIARD Aline	PAILLOU Alain	



« Vénérand-nouvelles" »

Journal trimestriel
d'informations locales

Siège social : Mairie de Vénérand

17100 VENERAND

Directeur de la publication :
LIBOUREL Françoise,
Maire de Vénérand

L'impression est réalisée par
BORDESSOULES IMPRESSIONS

É D I T O

On tourne les dernières feuilles de l'éphéméride 2024, alors que s'est-il passé ces derniers mois : des animations qui ont permis aux vénérandais de se retrouver, de faire connaissance : théâtre, chorale, soirée « Préludes » en partenariat avec l'Abbaye aux Dames et la Communauté d'Agglomération de Saintes et diverses activités proposées par le Foyer Rural dont une opération « propreté » le long des routes et des chemins de la commune.

Un petit nouveau dans l'horizon communal : Temps Libre, un espace-temps pour se retrouver, faire des activités, partager des idées et elles ne manquent pas au trio à l'initiative de cette aventure.

Merci à vous tous pour votre aide à faire de la commune un lieu de vie agréable.

Le secteur des fontaines a bénéficié de travaux de voirie. De son côté, la Communauté d'Agglomération de Saintes poursuit la mise en valeur du site. Beaucoup de visiteurs se réapproprient le lieu et sont impatients de découvrir les nouveaux espaces dédiés à la compréhension de l'aqueduc.

Des déceptions aussi en 2024 avec notamment l'abandon du réaménagement global de la traversée du bourg. L'augmentation du coût des matériaux et les nouvelles règles de la répartition financière entre le Département et la Commune ont changé la donne et notre budget ne peut assumer cette charge supplémentaire. Cependant, une mise en sécurité à minima du secteur entre la RD 150 et le cimetière est réétudiée avec le Département.

Je ne peux terminer ces propos sans évoquer Roselyne MOUSSET. Le Conseil Municipal est rempli de tristesse depuis ce jour d'octobre où Roselyne nous a quittés. Elle nous manque, tout nous manque... sa gentillesse, son écoute, sa disponibilité, sa bienveillance, son regard sur les choses. Madeleine LATOUCHE, conseillère municipale entre 2001 et 2008, nous a également quittés. Sa disponibilité et ses qualités humaines ont été appréciées par l'ensemble de ses collègues conseillers.

Malgré tout, le calendrier continue sa course. Au seuil de 2025, le Conseil Municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux. Bonnes fêtes à tous !

Françoise LIBOUREL

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Leyna TOURNEUR née le 19 septembre 2024

Maëva LIGNER née le 5 novembre 2024

Andréa ROBRÉAU né le 12 novembre 2024

Toutes nos félicitations aux parents

DÉCÈS

Damien AUDIAT Décédé le 27 septembre 2024

Jeannine COHENDET (épouse MERZEAU) décédée le 25 septembre 2024

Roselyne BÉTARD (épouse MOUSSET) décédée le 14 octobre 2024

Madeleine JOTTREAU (épouse LATOUCHE) décédée le 31 octobre 2024

Toutes nos condoléances aux familles.



INFORMATIONS

N'oubliez pas votre recensement citoyen

A l'âge de 16 ans vous devez faire votre recensement citoyen. Une démarche à faire vous-même en mairie de Vénérand avec les documents suivants:

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour

Si vous ne pouvez pas vous déplacer vous pouvez effectuer cette démarche par internet sur le site service-public.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, PERMANENCES DES ÉLUS

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. En cas de formation ou d'absence, la fermeture exceptionnelle sera affichée sur les portes de la mairie et sur le site internet: www.venerand.fr.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Mardi : 16h30-17h30 Mercredi: 14 h00 – 16h00
Vendredi : 16h30-17h30 Samedi: 10h00 - 12h00

COORDONNÉES DES ELUS POUR TOUTE URGENCE

Mme LIBOUREL Françoise, Maire : 06.79.32.97.96
Mme TEXIER Martine, 1^{er} adjointe : 06.41.23.98.87
M. BELLANGER Ludovic, 2^{ème} adjoint : 06.03.07.29.15
Mme FICHEL Véronique, 3^{ème} adjointe : 06.73.33.05.54

DATES A RETENIR

• Janvier :

- le lundi 6 : rentrée des vacances de Noël

- le vendredi 10 à 19h: Vœux du Maire à la salle des fêtes

- le samedi 25 : concert symphonique de l'orchestre Symphonia à 20h30 à la salle des fêtes

• Février :

- le vendredi 17 : Vacances d'hiver pour les scolaires

- le mardi 18 : Carnaval les deux écoles se rejoignent pour un moment convivial sur Vénérand.

• Mars :

- le dimanche 30 mars : Bourse à l'enfance du printemps

• Avril :

- le samedi 12 : Concours de Palets

• Mai :

- le jeudi 1er: Brocante dans le centre Bourg

ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE



C'est la rentrée à la bibliothèque

C'est reparti avec l'accueil des nouveaux et des écoles maternelle et primaire. C'est avec grand plaisir que nous retrouvons chaque 3^{ème} semaine du mois les assistantes maternelles de Vénérand.

La MAM du Douhet s'est jointe à cette belle aventure : au programme : rencontres avec les copains, animation sur les couleurs, chansons, éveil musical ... On se retrouve le mardi 17 décembre dès 9h45, à la bibliothèque, avec un invité surprise ... Oh Oh Oh !

Un peu d'histoire !

Clément Gay, bénévole à la bibliothèque a proposé et réalisé une rencontre autour des livres de photographies le dimanche 27 octobre après-midi. Présentation et discussion autour d'une soixantaine de grands livres en édition originale ou réédition.

Des échanges enrichissants avec les participants présents, amateurs ou non, ont permis à Clément de transmettre sa passion.

Un goûter convivial a clôturé cette journée. Un grand merci à Clément pour cette belle initiative.



Formations des bibliothécaires :

- le 21 septembre, lecture à voix haute pour un public adulte, dans le but d'offrir un moment de lecture lors de la sieste de la Grande Pause Rose.

- le 7 octobre, la rentrée littéraire adultes : présentation très riche d'ouvrages, dans tous les genres, par la librairie Mollat de Bordeaux. Cette animation nous permet de sélectionner au mieux les livres, lors de nos achats de fin d'année.

- les 4 et 5 novembre, animer un club de lecture théâtralisée : l'objectif étant de proposer une nouvelle activité-détente aux Vénérandais, lecteurs ou non.

La périodicité sera mise en place en fonction de vos souhaits. Pour toute information, venez nous rencontrer à la bibliothèque.



Articles:

Aline, Catherine, Clément, Pierrette, Véronique.

CONCERT SYMPHONIQUE « ATOUR DE BRAHMS » A VÉNÉRAND LE 25 JANVIER 2025

Aimez vous Brahms?

Si Françoise Sagan n'est plus aussi actuelle, Brahms, lui, est indémodable. Symphonia aime Brahms et lui consacre son concert d'hiver 2025. Autour de la symphonie n°3 et autres pièces symphoniques pour orchestre, un moment musical fort et romantique vous attend, ainsi qu'une petite virée «dans les steppes de l'Asie Centrale» de Borodine, contemporain de Brahms.

Pierre Chataigner, hautboïste professionnel reconnu, et directeur artistique de Symphonia depuis janvier 2020, par ce projet ambitieux, emmène ses musiciens vers une musique exaltante, peu jouée par les orchestres amateurs.

La date prévue pour ce concert est le

samedi 25 janvier 2025 à 20h 30 à la salle des fêtes 26 rue des deux sources, Vénérand - 17100. Prix d'entrée : 10 euros – gratuit pour les moins de 16 ans.



Rappelons que Symphonia est un orchestre symphonique de musiciens amateurs et professionnels bénévoles créé en 1936 à Pons et toujours en résidence dans cette ville.

Vous pouvez retrouver son actualité sur www.orchestre-symphonia.com et sur son site Facebook. Vous pouvez également le contacter via son site internet ou par courriel : orchestre.symphonia@gmail.com

Les réservations pour le concert se feront par tél. au n° 06 72 35 99 02 ou sur hello.asso.symphonia. Billetterie également sur place le jour du concert.



PANNEAU POCKET DE PLUS EN PLUS PRESENT A VENERAND

Actuellement il y a 628 smartphones ou tablettes qui possèdent Vénérand dans leurs favoris, dont 176 qui ont désigné la Commune comme "super-favori" (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application).

L'application mobile d'informations et d'alertes disponible depuis 2022 continue de progresser auprès des habitants grâce à son côté pratique et rapide. Complémentaire du site internet www.venerand.fr, Panneau Pocket permet d'être prévenu sur son

téléphone portable des coupures d'eau, d'une panne électrique, de travaux gênants ou encore d'une alerte météo.

Pour recevoir les messages, il suffit d'installer l'application sur son téléphone portable et de sélectionner Vénérand dans ses favoris.

C'est la mairie qui gère les notifications et alertes exclusivement consacrées à votre vie pratique. Enfin, le service est accessible partout en France, vous pourrez être informés même en vacances.

Article:

Orchestre Symphonia



Article:

David GENOU

UNE JOURNEE AUX JEUX PARALYMPIQUES

Dans le cadre de la labellisation « Génération 2024 », la classe de CM1-CM2 a pu se rendre, le Vendredi 6 septembre, à Paris, pour assister à une session des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Il s'agissait d'une session de para athlétisme au Stade de France.

Le rendez-vous, pour les 30 élèves et 4 adultes présents pour ce voyage, a donc été donné en classe à 3h 50 pour un départ en bus à 4 h 10 vers la gare d'Angoulême.



Puis, nous avons pris le train jusqu'à la gare Montparnasse et le métro jusqu'au Stade de France.

A partir de 10 h, les élèves ont alors pu découvrir différentes épreuves

(sauts, courses, lancers) réalisés par des athlètes atteints de différents handicaps (handicap visuel ou mental, athlètes en fauteuil ou amputés, ...) : 3 h 30 de sport de haut niveau et de découverte autour du handicap, des records olympiques, un record du monde ...

Le pique-nique ayant été pris dans l'enceinte du stade durant les épreuves, nous sommes aussitôt repartis pour le trajet retour : métro, train, bus.

Arrivés un peu avant 20 h pour une journée éprouvante mais pleine de souvenirs marquants, je l'espère, pour les élèves.

Un grand merci aux équipes de la SNCF et de la RATP qui nous ont parfaitement accompagnés tout au long du trajet.

Un grand merci à Lilian et David, les deux parents accompagnateurs, et à Clément, intervenant kayak, qui était également du voyage.

Un grand merci enfin à tous ceux qui, par leur participation financière, ont rendu ce projet possible : la CDA de Saintes, l'APE, les familles et les donateurs de la Trousse à Projets.



Article :

Stéphane LACOUTURE

LE FOYER RURAL

Une nouvelle année commence pour le foyer rural.

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 7 septembre 2024.

Les rapports d'activités et financiers ont été présentés et validés.

Le bureau 2024 – 2025 se compose de :

FICHEL Véronique : présidente,
CARDINAL Catherine : vice-présidente,
MARTINEAU Marie-Andrée : trésorière,
BATARD Jean-René : vice-trésorier,
VESVAL Catherine : secrétaire,
CHUPEAU Chantal : vice-secrétaire.



La marche semi-nocturne du vendredi 16 août a réuni 124 personnes. Après un parcours de 10 km, la paëlla fut fortement appréciée. La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Rendez-vous le vendredi 22 août 2025.



Octobre Rose

En partenariat avec la mairie, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Charente Maritime, les Enchanteuses, le Foyer Rural a or-

ganisé et participé le samedi 12 et dimanche 13 octobre à Octobre Rose. Plusieurs animations ont pu être proposées : artisans, producteurs locaux, théâtre, zumba ... La FDFRC était présente avec le défi "C'est d'la balle" : défi sportif en famille (molky, pétanque, fléchettes, palets, badmin-



ton, babyfoot, tennis de table, tir à l'arc).

Dimanche matin une balade pédestre de 10 km, avec une découverte commentée du site des fontaines a été fortement appréciée. Un immense merci au docteur Cambon pour son engagement, son temps et son investissement précieux. Grâce à vos dons et votre participation 700€ ont pu être récoltés.

L'association « les Enchanteuses » œuvre dans le champ de la santé et de l'action sociale. Elle propose des ateliers d'éducation thérapeutique dans le cadre d'un parcours personnalisé en fonction d'objectifs et dans l'idée de « mieux vivre avec la maladie ». Elle accompagne des femmes et des hommes ayant une maladie chronique, une maladie cancéreuse ou des seniors avec des pathologies particulières.

Il vous est proposé une marche mensuelle : le deuxième dimanche de chaque mois.

Les manifestations ne pourront avoir lieu que si un nombre suffisant de participants répond présent.

Pensez à vous inscrire !



Samedi 12 janvier : Galette, marche, vœux

Samedi 15 mars : Cinéma resto

Jeudi 1er mai : Brocante

Vendredi 20 juin : Fête de la musique

Samedi 28 juin : Fête de la Saint Jean / cinéma plein air

Samedi 5 juillet : Jeux Intervillages à Chaniers

Vendredi 22 août : Marche semi-nocturne

L'ART EST DANS LE PRÉ... A VÉNÉRAND

Le lundi 4 novembre un collectif d'artisans et d'artistes Vénérandais s'est réuni dans la salle du conseil pour évoquer la faisabilité d'une journée des Arts à Vénérand. Cette manifestation portée par la mairie a été programmée le dimanche 18 mai 2025.

journée des Arts à Vénérand est acquis.

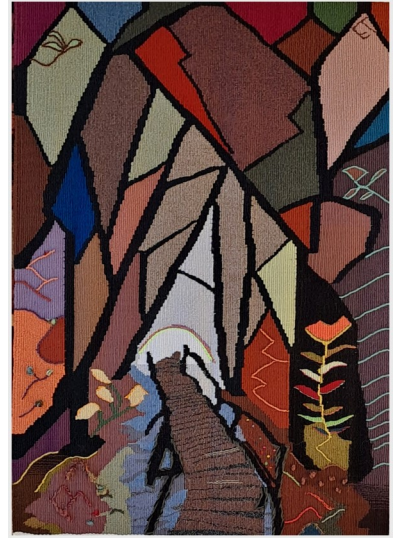
Contact : Mairie de Vénérand

Aline JEGONDAY, tapisserie, Sophie MELLOUL, vannerie, Catherine MOREAU, céramique, Jean-Christophe LABRUE, peinture, et Alain PAILLOU, dessin se sont dits très intéressés par l'organisation de cette journée. Depuis, Séverine DAGOMEL, fleuriste et Opeta NAOMI, tatoueur, ont rejoint le groupe.

A l'occasion de cette journée les artisans et artistes exposeront leurs oeuvres et réaliseront des démonstrations de savoir-faire.

L'entrée sera libre et ouverte à tous, en particulier aux habitants de la commune.

Tous les paramètres ne sont pas encore arrêtés, mais le principe de cette



« Destination inconnue »
Tissage d'Art - Aline JEGONDAY

PAROISSE ST HILAIRE-BRIZAMBOURG « 13 CLOCHERS DONT VENERAND FAIT PARTIE »

Bonjour chers frères et sœurs,

Voici Noël ! Noël c'est aimer de tout son être, en paroles et en actes, avec beaucoup d'amour et de cœur.

Aimer et savoir aimer, c'est donner notre vie pour nos frères

Ce grand amour nous a déjà été donné, c'est à notre tour d'aimer et de se donner pour les pauvres et pour les personnes qui ont besoin de nous

Je vous souhaite une sainte fête de Noël et une sainte année.

Le Père Benoît , votre curé.

Messes à venir :

-Samedi 21 décembre à messe à Burie à 17H

-Dimanche 22 décembre messe à St Hilaire à 10H30

- Mardi 24 décembre Veillée de Noël à Brizambourg à 19H

-Et comme autrefois une Messe à minuit à St Hilaire

-Mercredi 25 décembre Jour de NOËL messe Burie à 11H

-Samedi 28 décembre messe à Burie à 17H

-Dimanche 29 décembre messe à St Hilaire à 10H30

- Lundi 30 décembre à 19H venez chanter le TE DEUM en l'église de saint Hilaire

- 1er Janvier 2025 messe à Saint Hilaire à 10H30

Pour les autres dimanches se reporter au tableau d'affichage près de l'église . Nouvelle adresse mail de la Paroisse pshdvsainthilaire@gmail.com



Hélène Gandouin (06.11.96.23.72)

Article :

Alain PAILLOU

Article :

Hélène GANDOUIN

Tél : 06.11.96.23.72

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dans le cadre de la mise en place sur cette année scolaire d'un passeport du civisme au sein de la classe de CM1-CM2, certains élèves ont participé à la cérémonie du 11 novembre à Vénérand (seconde action du passeport autour de la thématique du devoir de mémoire).

Six élèves ont lu, durant cette cérémonie, des textes, lettres fictives ou réelles de poilus. L'occasion de redonner vie à ces soldats et de nous rappeler de l'humanité qui les habitait. Deux élèves ont également déposé la gerbe au pied du monument aux

morts. Voilà qui, je l'espère, a donné encore un peu plus sens à cette cérémonie mais également s'est révélée être une excellente leçon d'histoire pour ces jeunes élèves.

Un grand merci à ces élèves pour leur engagement mais également à tous les élèves et familles venus assister à la cérémonie ainsi qu'à Mme Libourel et aux conseillers municipaux de nous avoir accueillis au sein de cet événement communal.

D'autres actions suivront dans le cadre de ce passeport du civisme.



LE PASSEPORT DU CIVISME, C'EST QUOI?

L'Association des Maires de France et l'Association Nationale du Passeport du Civisme sont aux côtés des communes pour mettre en place ce dispositif original et ludique.

Le Parcours civique est destiné aux jeunes élèves principalement de CM2, à Vénérand il y aura quelques CM1 puisque la classe concernée est celle de Stéphane LACOUTURE. Les élèves seront accompagnés par des « ambassadeurs » locaux sur les actions retenues.

Devoir de mémoire, solidarité, vivre ensemble, protection des citoyens, environnement, connaissance des institutions, lien intergénérationnel, sécurité routière.....

Voilà pêle-mêle un aperçu des thèmes retenus qu'ils soient obligatoires ou non, nos jeunes citoyens sont prêts à mettre tout en œuvre pour remplir ce passeport et gagner la médaille de fin de parcours, reconnaissance de leur engagement.

Article :

Stéphane LACOUTURE



Article :

Françoise LIBOUREL



TEMPS LIBRE

Nouvelle association à Vénérand qui propose les 2èmes et 4èmes jeudis du mois, de 14h à 17h, des loisirs créatifs, des sorties et des jeux.

En 2025:

Les adhérents choisiront leurs activités parmi :

- des ateliers créatifs (peinture sur verre avec Chantal, tissage d'art avec Aline, livres pliés avec Catherine, cartes 3D avec Michèle, dessin, atelier dans une savonnerie...),
- des sorties (visite l'Angély, Colibri, pisciculture, le Paléosite, sortie ciné, bowling, les lapidiales....)
- des jeux de société.

Et des animations musicales, saxo et chants, avec Gérard.

Reprise des activités : jeudi 9 janvier 2025

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter Chantal au 06 24 60 77 25

Adhésion annuelle
19 euros (dont 8 pour l'assurance obligatoire)

Articles :



Anne, la trésorière, Denise, la secrétaire et Chantal, la présidente

11



Atelier poterie avec Chantal



Atelier vannerie avec Sophie



12 décembre

Animation
« Saxe Music Live »
avec Gérard

Jazz, variétés, danse



Visite d'une chocolaterie et dégustation

Atelier avec Lydie
Découverte de
l'auto massage



Séance faite en extérieur
par un bel après-midi, le
jeudi 28 novembre 2024



LES ENFANTS DE L'AQUEDUC

Nouvelle année, nouvelle équipe, nouveau logo :

Une nouvelle année commence pour nos enfants avec de nouveaux membres au sein de l'association **Les Enfants de l'Aqueduc**

Ont été élus mardi 1er octobre :

- **Présidente** : Christelle PORTRAT, maman d'Oscar en CM1 et Tom en CE1
- **Trésorier** : Yannick HONORE, papa d'Alexiane en CE2
- **Secrétaire** : Céline PHEULPIN, maman de Morgane en CE2
- **Vice-secrétaire**: Marie Cécile PRADOT, maman de Rachel en CM1 et Andréa en CP

Le nouveau bureau, remercie les personnes qui ont pu prendre de leur temps pour assister à l'assemblée générale. Nous remercions également la mairie de Vénérand pour nous prêter gratuitement, et régulièrement les salles des fêtes.

Petit rappel sur l'association : Son rôle principal, est d'organiser des manifestations, pour récolter des fonds afin de permettre le financement des sorties scolaires, des divers projets scolaires, mais également pour permettre aux enfants d'assister à un spectacle de Noël.

Vous êtes parents d'élèves, ou grands parents, vous avez un peu de temps à nous accorder, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un des membres de l'association, nous avons régulièrement besoin d'aide surtout lors des manifestations.

Nouvelle identité visuelle pour l'Association :

Clémentine, maman de Lilly en CM1, membre active de l'association depuis de nombreuses années, co-auteur et illustratrice de l'ouvrage "J'ai besoin" sur les besoins de l'enfant (Psy

aucarré), nous a fait l'honneur de créer une nouvelle identité visuelle à l'APE.

Nous la remercions chaleureusement !



Les évènements qui ont déjà marqué cette nouvelle année scolaire :

En novembre, nous avons organisé notre traditionnelle vente de chocolats.

Cette année, l'équipe a choisi « Chocodic » comme partenaire, qui propose chocolats et gourmandises sans colorant ni conservateur. Nous remercions les participants à cette opération, qui, connaît un grand succès chaque année.

Le 17 novembre a eu lieu notre première bourse à l'enfance.

Belle réussite pour cet événement, beaucoup d'exposants et de visiteurs.



Manifestations à venir :

18 Février :
Carnaval les deux écoles se rejoignent pour un moment convivial sur Vénérand.

30 Mars :
Bourse à l'enfance du printemps

12 Avril :
Concours de palets (en partenariat avec Palet team saintongeais) à la salle des fêtes de Vénérand.
16 € par équipe de deux.

1er Mai :
Brocante du muguet organisée conjointement avec le Foyer Rural de Vénérand
Manifestation très importante pour l'association, elle représente au minimum 30% des bénéfices annuels de l'association.
Vous êtes disponibles ce jour là pour nous donner un coup de main ? Contactez-nous.

27 Mai:
Les Olympiades, les enfants du RPI se retrouvent à l'école Le Douhet, pour une journée de cohésion, avec des activités sportives et ludiques.

Articles :

Marie-Cécile Pradot
Christelle PORTRAT

Merci aux bénévoles pour l'installation des tables, les préparations culinaires et également pour nous avoir aidé au rangement de la salle.

Les bénéfices de ces opérations aideront au financement du spectacle de Noël.

La benne de CROQ'PAPIER est repartie bien pleine mercredi 27 novembre.

Merci à tous !

Cette collecte, nous permet d'obtenir des avoirs sur nos impressions.

Si vous avez d'autres cartons/papiers il est possible de les apporter directement à l'entreprise Croq papier à Fontcouverte entre 13h et 15h, il faut donner le code association 1750 pour que votre apport soit inscrit sur notre compte. 16 décembre : un visiteur tout de rouge vêtu est venu rendre visite aux enfants dans les écoles.



Le temps de prendre quelques photos, de distribuer quelques présents et il a dû repartir pour préparer sa tournée du 25 décembre.

19 décembre : tous les enfants du RPI se sont retrouvés à la salle des fêtes de Vénérand pour assister à un spectacle de magie. Après le spectacle ils se sont réunis le temps du goûter de Noël.

L'association remercie les petits lutins qui ont permis la réussite de cette manifestation (décoration de la salle, service du goûter...)



REMISE DE DIPLÔME DU BREVET

Vendredi 15 novembre en soirée, le collège Agrippa d'Aubigné a organisé sa cérémonie de remise de diplôme du brevet des collèves (DNB).

Les élèves certifiés sont venus récupérer leur diplôme et ont pu retrouver avec plaisir leurs camarades et enseignants.

7 Vénérandais ont obtenu ce sésame. Un diplôme qui marque la fin d'un cycle et qui ouvre une nouvelle page dans la vie de ces jeunes.

Nous adressons toutes nos félicitations à ces lauréats auxquels nous souhaitons de réussir pleinement



Pour plus de renseignements, pour réserver votre emplacement à la bourse, ou pour le concours de palets, contactez Christelle au 06.18.06.26.61

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook : enfants de l'Aqueduc

Et sur l'application "panneau pocket" du foyer rural de Vénérand, nos manifestations y sont régulièrement partagées.

Articles :

Marie-Cécile Pradot

Christelle PORTRAT

Article :

Véronique FICHEL

Au fil des rues... L'actualité en images



Nouvelle DECI Chemin du Gros Chêne

Le programme 2024 du Schéma Communal de Défense Incendie prévoyait l'installation d'une citerne de 60m² pour la défense du secteur.

L'équipement a été installé début novembre par la RESE sur le terrain communal qui longe le Chemin du Gros Chêne.

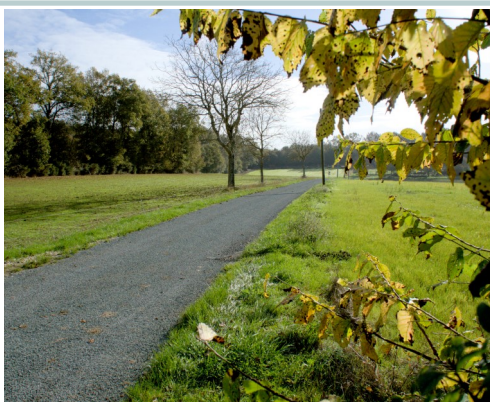
Comme toutes les installations de DECI, cette réserve est autofinancée à 40% par la Commune, à 40% par l'Etat et à 20% par le Département de la Charente-Maritime.

Réfection de la voirie Chez Villevert

La chaussée du chemin communal particulièrement accidentée, a été scarifiée avant de recevoir un revêtement en enduit bicouche.

Un passage de buse sous la route a également été réalisé pour permettre les évacuations d'eau de pluie.

Des travaux réalisés en septembre par l'entreprise SOPOTP.



Le « trésor » de Vénérand

Vénérand est l'une des 36 communes de Charente-Maritime à faire partie de Circino. Un jeu de société basé sur le principe d'une chasse aux trésors à travers le département.

Chaque ville ou village est représenté par l'un de ses « Trésors ». La fontaine du Moulin figure ainsi sur un des jetons. Une présentation de la Commune est détaillée dans la règle du jeu.

Colis de Noël 2024

La distribution des colis de Noël pour les habitants âgés de plus de 70 ans a été reconduite en ce mois de décembre.

Ce sont les conseillers municipaux des secteurs concernés qui assurent la livraison au domicile des habitants.

Ainsi 57 colis pour une personne et 37 pour des couples ont été distribués avant les Fêtes.



Reprofilage du Talweg

Le fossé permettant d'évacuer les eaux de pluie de la Commune passant dans le vallon des fontaines a été reprofilé début octobre par les agents.

Il s'agissait de nettoyer l'ouvrage pour permettre un écoulement optimal de l'eau jusqu'au tunnel de la RD 150 avant les pluies de l'automne.



Jardin partagé et petits animaux

Les insectes volants et rampants avaient leur hôtel (récemment rénové), les oiseaux ont désormais leurs nichoirs. L'un a été installé près du jardin partagé, l'autre dans la cour de l'école.

Des aménagements qui s'inscrivent dans le projet de jardin pédagogique de la classe de GS-CP pour sensibiliser les enfants à la flore et à la faune. Les plantations devraient reprendre en mars 2025.

Portrait de Vénérandais

A chaque édition, nous présentons le portrait de Vénérandais ou de personnes travaillant sur la commune. Des habitants parmi d'autres que vous croisez peut-être tous les jours sans vraiment les connaître. Gros plan sur leur passion et sur leur vie dans le village.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : **RAFFIN**

Prénom: **Natan**

Age: **13 ANS**

Adresse : **Le Fief**

Collégien

Natan: « C'est un copain qui m'a fait découvrir la pêche à l'âge de 7-8 ans dans un étang de Préguiillac.

Ce qui m'a tout de suite plu dans la pêche, c'est le challenge: faire la plus grosse prise, battre son record.

réservée aux jeunes pêcheurs et pêcheuses de moins de 18 ans. Il s'agit de faire la plus grande taille de poissons en millimètres pendant deux heures de pêche sur trois manches. A chacun sa stratégie: soit choisir de faire beaucoup de petits poissons ou tenter d'en attraper un grand.

La fédération de Charente-Maritime est très dynamique. Je participe à des stages organisés par un pêcheur professionnel pour continuer de me perfectionner et essayer de battre mes records de prise »

Je pratique le no-kill, c'est-à-dire une pratique de pêche sportive qui ne vise pas la mort du poisson mais le combat pour le remonter à la surface. La prise est remise à l'eau après avoir été mesurée et prise en photo.

Je pêche la carpe et le brochet. Les techniques sont différentes: pour le brochet on est tout le temps actif à relancer le leurre en forme de faux poisson. Pour la carpe, c'est moins dynamique mais les poissons sont plus gros et les combats plus longs. Ma plus belle prise est une carpe de 12kg500.

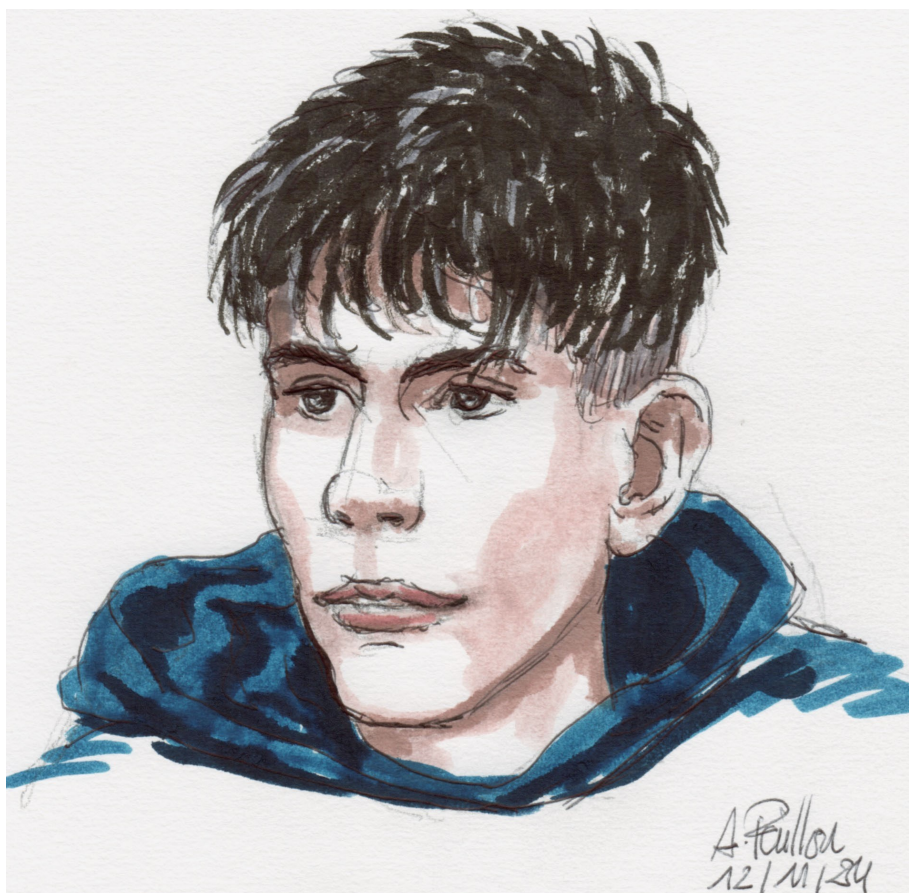
Le plus important est d'éviter de casser. Il faut être bien équipé et se faire petit à petit son expérience dans des étangs où les poissons sont de plus en plus gros. Pour les départs on est aidé par les détecteurs de touches électroniques qui nous signalent qu'une carpe a mordu. Les pêches peuvent durer plusieurs jours, on dort donc sur place près du matériel.

J'ai participé cet automne à un concours intitulé le Junior Fishing Tour (JFT). C'est la première fois que la Fédération de Pêche de Charente-Maritime organise cette compétition

Vénérand

« Aujourd'hui au collège, je regrette beaucoup la cantine de l'école de Vénérand. J'ai bien aimé les projets proposés par Maître Stéphane, les kermesses et les brocantes.

Ce qui manque à Vénérand? : un étang de pêche. »



L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Artisans et services



CL Menuiserie Clément LUSSEAUD

Ouverture et fermeture-
Charpente-Cuisine-
Agencement d'intérieur- Isolation-Cloisons sèches
45 route des grands bois, 17100 Vénérand
Tél. 06.42.42.93.28
Mail : clement.lusseaud@wanadoo.fr

Coiffure Patricia – Mme Patricia PIAUD

Coiffure homme-femme-enfants
19 Rue des deux sources, 17100 Vénérand
Tél. 05.46.97.71.47
Mail : pat-calou@orange.fr

Comme à la maison – Mme Emmanuelle HUET

Garde animalière à son domicile en semaine et le week-end
7 Le Coeur de Bourg, 17100 Vénérand
Tél. 06 63 77 95 18
Mail : emmanuellebarnabe@yahoo.com

Dimitri BRIZARD – SARL RENOV'ISOLATION

Rénovation et isolation des bâtiments
3B Les Terres de Soie, 17100 Vénérand
Tél. 07.88.68.49.63
Mail : renov.isolation17@gmail.com

Général du Bâtiment – MEMIN Dominique

Tél. 06.70.06.20.70
Mail : dominique.memin@orange.fr

L'île aux fleurs – Séverine DAGOMEL

Fleuriste Événementiel
Tél. 06.43.34.78.52
Mail : lileauxfleurs.ds@gmail.com

LyEnergie

Massages en Entreprise—Massage au Salon
Tél. 06.21.07.04.73—Mail : lyenergie@outlook.fr
Site internet: www.lyenergie.com

Le Brasero – M. MOURMANT Sébastien

Restaurant—Traiteur
16 Route Nationale, 17100 Vénérand
Tél. 05.46.91.93.38

Multi-service de l'habitat – M. Stéphane TOURNAT

Tous travaux de maçonnerie, terrassement et espaces verts
14 chemin des sous-bois, 17100 Vénérand
Tél. 06.37.29.65.29 - Tél. 05.46.93.32.39

Nailome Prothésiste ongulaire à domicile Charlène GUILLORY

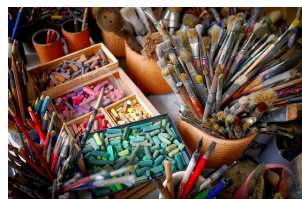
Tél. 06.06.45.42.36
Mail : charlene@nailome.com

Saint'Elec – M. MAUREY Stéphane

Travaux 5J/7 - Dépannage 7J/7
10 Lotissement Coeur de Bourg, 17100 Vénérand
Tél. 06.61.85.34.12 Tél. 05.16.22.18.85
Mail : electricien.saintes.17@gmail.com
Site Internet : <https://electriciensaintes.wixsite.com/lectricien-saintes>

Tom Auto 17

Carrosserie - Peinture - Achat/Revente
1 Bis Chemin du Vallon , 17100 Vénérand
Tél. 07.71.85.05.65—Mail : toματο17@outlook.fr



Artistes

Atelier de Tapisserie contemporaine Enila Tityad

Mme Aline Jégonday
12 Bis Chemin du Vallon, 17100 VÉNÉRAND
Tél. 05.46.91.42.00
Tél. 06.66.78.10.02
Mail : ma.jegonday@hotmail.fr
Site Internet : <https://www.atelier-enila-tityad.fr/index.html>

MOREAU Catherine – PAILLOU Alain

coloriste BD et sculpture animalière - auteur BD et dessinateur Judiciaire.
5, chemin du gros chêne, 17100 Vénérand

OPETA Tattoo

Spécialiste des tatouages polynésiens, réalisation autres styles sur demande. 1 le hameau des fontaines, 17100 Vénérand - Tel : 07 68 29 54 54—Mail : opetatattoo@gmail.com
Site internet : <https://opetatattoo.com>

Cette liste est non exhaustive. Elle recense les artisans et artistes qui se sont manifestés pour apparaître sur le site internet de la Commune. Si vous souhaitez figurer sur cet annuaire merci de prendre contact avec la mairie.

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS : 13

VOTANTS : 13

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 10 SEPTEMBRE À VINGT HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
3 SEPTEMBRE 2024**

PRÉSENTS : Mme TEXIER Martine, M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

EXCUSÉE : MOUSSET Roselyne.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine VESVAL.

1) POUR L'ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION PROPOSÉE PAR LE CDG 17 EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE POUR LE RISQUE PRÉVOYANCE

Mme le Maire rappelle aux membres du conseil que par délibération 004_2023_11 du 14 novembre 2023, le conseil avait donné mandat au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime (CDG17) pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives du département et lancer une procédure de publicité et de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance. (...)

À l'issue de la procédure de mise en concurrence, la convention, pour un contrat qui prendra effet à compter du 1er janvier 2025 pour une durée maximale de 6 ans prorogeable 1 an pour motif d'intérêt général, a été attribué au groupement COLLECTEAM (courtier chargé de la gestion du contrat) / ALLIANZ VIE (assureur porteur du risque) qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse avec les taux suivants :

Garanties	Taux de coti-
Garanties minimales obligatoires (avec participation)	
Incapacité de travail	0,9
Invalidité permanente	0,65
Décès toutes causes/ PTIA	0,25
Total garanties obligatoires	1,80
Garanties optionnelles à adhésion facultative de	
Complément incapacité de travail RI	0,2
Perte de retraite	0,5
Total garanties facultatives	0,7

(...)

Cette adhésion aura pour effet l'approbation de l'accord collectif local du 11 mars 2024 et notamment de rendre obligatoire la souscription de la couverture prévoyance par les agents éligibles et de mettre en place la participation employeur à hauteur de 50% minimum du coût des garanties du panier obligatoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- D'approuver l'accord collectif local du 11 mars 2024 ;

- D'adhérer à la convention de participation prévoyance et à son contrat collectif d'assurance proposés par le CDG17 à effet du 1er janvier 2025 ;

- De verser une participation employeur pour le financement des garanties du panier obligatoire de 50% du coût de ces garanties à compter de l'adhésion ;

2) TRAVAUX DE SONDAGE LOTISSEMENT LE BOIS DES FORTS

Mme le Maire indique au conseil avoir rencontré M. Christophe BARTHOLOME de la société 2GIC, le cabinet d'assistance à la maîtrise d'œuvre qui a accompagné la Commune sur le lotissement Le Bois des Forts.

Ce dernier propose de faire réaliser gratuitement des sondages à la pelle mécanique sur les deux terrains sur lesquels du remblai a été constaté pour déterminer la limite précise du front de roche avant le remblai. (...)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- d'autoriser le cabinet 2GIC à faire les fouilles à la pelle mécanique nécessaires à la recherche du front de roche (...)

3) PRISE EN CHARGE D'UNE PART DU TRANSPORT SCOLAIRE RESTANT À LA CHARGE DES FAMILLES

(...) Mme le Maire propose le renouvellement de cette aide pour cette année scolaire 2024-2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

-De reconduire en 2024-2025, l'aide financière accordée aux familles dont les enfants utilisent le service de transport scolaire au sein du RPI Vénérand/Le Douhet (...).

4) SUBVENTION ET PARTICIPATION CHAUFFAGE ASSOCIATION « TEMPS LIBRE »

Mme le Maire fait part au conseil de la création récente de l'association « Temps libre ». Cette association propose des activités dans des domaines très variés : jeux, culture, activités manuelles, sorties. Afin de soutenir ce projet, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de démarrage à cette association. (...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

-De verser une subvention de démarrage de 300€ à l'association « Temps libre »

-De demander à cette association une participation de 50€ aux frais de chauffage de la salle utilisée deux fois par mois.

Questions diverses :

Chemin des Moines :

Mme le Maire explique que les sondages complémentaires n'ont pas permis la détermination (nature et emprise) de l'anomalie. APOGEA Atlantique dans ses conclusions de rapport recommande de prévoir la réalisation d'investigations complémentaires (...). Le devis de cette nouvelle étude s'élève à 17 952,00 € TTC s'ajoutant au 14 790 € TTC déjà payés.

Le conseil décide de ne pas donner suite à ce devis dans un premier temps et de faire combler le trou avec du gros béton.

Traversée de bourg :

Mme le Maire fait le point sur sa récente rencontre avec un représentant du Département concernant les travaux de traversée du bourg. La nouvelle estimation 2024 pour la 1^{ère} tranche est de 883 000 € TTC contre 773 000 € TTC en mai 2021. La participation communale passe de 30 à 45 % du HT, soit 331 125 €. La commune peut renoncer à l'exécution de ce programme, les frais d'étude restent néanmoins à sa charge. A ce jour, la Commune est encore redevable de 6500€ (7 632,43€) ont déjà été payés sur l'exercice 2022). Après discussions, le conseil décide de reporter sa prise de décision concernant l'avenir du projet dans l'attente d'un complément d'information du Département.

Arbres Chez Portier :

Mme le Maire indique que plusieurs habitants se sont portés candidats pour récupérer le bois suite à l'abattage des tilleuls

de Chez Portier. Dans une démarche d'équité par rapport aux habitants, le conseil souhaite proposer gratuitement un stère de bois aux habitants qui le souhaitent dans la limite du stock. A charge pour eux de le débiter et de le débarder. L'information sera diffusée sur le site internet de la Commune et sur l'application Panneau Pocket.

Reprise du marquage sur les Routes Départementales :

Mme le Maire informe le conseil que le Syndicat de la Voirie interviendra fin septembre à la demande de la Commune pour refaire la peinture de la signalisation horizontale sur la RD 129^e2 et RD 233. Un nouveau passage piéton sera créé à cette occasion au niveau du Lotissement du Bois des Forts.

Rentrée scolaire :

Mme le Maire indique que les effectifs sur le groupe scolaire sont stables avec 75 élèves sur Vénérand et 51 sur Le Douhet soit un total de 126.

Des devis concernant la pose d'un portillon commandé depuis la classe du directeur sont à l'étude pour un montant avoisinant les 3 600€.

Le SAS devrait intervenir pendant les vacances de la Toussaint pour les travaux de reprise de peinture sur les bâtiments scolaires.

Terrain communal Chez Jaguenaud :

Mme le Maire explique avoir reçu une nouvelle demande des propriétaires du 16 Chemin des Sous-Bois qui souhaiteraient acquérir une partie de la parcelle communale AH 157. Le conseil estimant à nouveau que les places de parking sont trop rares dans le secteur décide de ne pas donner suite.

Recours contentieux :

Mme le Maire informe le conseil que la mairie a reçu une notification de recours contentieux déposé auprès du tribunal administratif de Poitiers aux fins de faire annuler une décision d'urbanisme en date du 1^{er} mars 2017 accordant l'autorisation de construire un garage.

Eaux pluviales :

Mme le Maire indique avoir eu un entretien avec les techniciens de Saintes Grandes Rives l'Agglo pour leur permettre de collecter des informations sur les réseaux d'eaux pluviales et les dysfonctionnements identifiés sur la Commune dans le cadre du Schéma Directeur Eaux Pluviales de Saintes agglomération.

Journée Commune propre :

Mme Véronique FICHEL, 3^{ème} adjointe, rappelle que la réunion de préparation de la journée Commune propre du 28 septembre aura lieu ce jeudi 12 septembre 2024 à 19h dans la petite salle du bas.

Le nettoyage de la fontaine de la roche est prévu le 19 octobre.

Aide aux devoirs et bibliothèque :

Mme Véronique FICHEL indique que l'aide aux devoirs a repris ce lundi 9 septembre 2024 avec pas moins de 10 enfants encadrés par les deux bénévoles dans la bibliothèque. L'accueil des scolaires et des nounous à la bibliothèque reprendra la 3^{ème} semaine de septembre.

La séance est levée.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

PRÉSENTS : 13

VOTANTS : 13

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 15 OCTOBRE À VINGT HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
8 OCTOBRE 2024**

PRÉSENTS : Mme TEXIER Martine, M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Martine TEXIER.

1) DÉCISION MODIFICATIVE N°2 : AMORTISSEMENT

Mme le Maire indique au conseil qu'il convient de modifier le budget suite à une erreur sur le montant de l'amortissement de l'attribution de compensation en investissement.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

-De modifier le budget tel qu'indiqué ci-dessous.

INVESTISSEMENT

Dépenses

2188 : Autres immo - 214 133,00€

Recettes

28046 : Attributions de compensation 133,00€

FONCTIONNEMENT

Article(Chap) - 60611 : Eau et assainissement 500,00€

615221 : Bâtiments publics - -633,00€

681 : Dot.aux amort 133,00€

2) ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION

Le Maire rappelle :

Que la commune a par la délibération du 4 mars 2024, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu des textes régissant le statut de ses agents ;
(...) décide

-D'accepter la proposition du Centre de Gestion, à savoir ;

Assureur : RELYENS MUTUAL INSURANCE, RELYENS LIFE INSURANCE / RELYENS SPS

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2025

Taux et prise en charge de l'assureur :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL 7.09%

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public 1.01%

-D'adhérer à compter du 1er janvier 2025 au contrat groupe d'assurance, (...)

3) ADHÉSION À LA CONVENTION CADRE RELATIVE AUX MISSIONS FACULTATIVES PROPOSÉES PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE-MARITIME

Madame le Maire expose au Conseil municipal que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime (CDG17) propose aux collectivités et établissements publics de Charente-Maritime des missions facultatives, tels que le service d'intérim territorial, le contrôle des dossiers de retraite CNRACL, la confection de la paie publique... Afin de simplifier les démarches d'adhésion des collectivités et établissements publics, le CDG17 a décidé de regrouper l'ensemble des missions facultatives au sein d'une convention-cadre, jointe en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité,

-D'adhérer à la convention-cadre relative aux missions facultatives proposées par le CDG17, ci-annexée, (...)

4) RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales, Mme le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. (...)

(*Le Conseil*) prend acte du rapport 2023 sur le prix et la qualité de l'eau.

5) RAPPORT ANNUEL 2023 RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

(...) Mme le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers.

(*Le Conseil*) prend acte du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

6) RAPPORT ANNUEL 2023 RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(...) Mme le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif destiné notamment à l'information des usagers.

(Le Conseil) prend acte du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

7) RÉCUPÉRATION ABONNEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder à la récupération de l'abonnement et de la consommation eau et assainissement pour les logements communaux (...)

8) RÉCUPÉRATION REOM 2^{ÈME} SEMESTRE 2023

Mme le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la récupération des charges en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) afférentes aux locaux communaux (...)

Questions diverses :

Passeport du civisme :

Mme le Maire donne la parole à Mme Véronique FICHEL, 3^{ème} adjointe, et à M. Stéphane LACOUTURE, directeur de l'école de Vénérand, qui présentent le passeport du Civisme : un dispositif original et ludique pour forger la citoyenneté des jeunes par l'implication dans la vie locale.

Il s'agit de proposer aux élèves de CM1-CM2 des actions concrètes en lien avec 8 thématiques allant du devoir de mémoire, à la préservation de l'environnement en passant par se protéger et protéger les autres. M. LACOUTURE explique que des actions ont déjà été identifiées comme la participation à la cérémonie du 11 novembre avec des lectures des élèves ou encore la réalisation d'œuvres d'enfants qui pourraient être ajoutées aux colis de Noël pour les aînés.

Colis de Noël :

Mme le Maire propose au conseil de renouveler cette année la distribution des colis de Noël aux aînés âgés de plus de 70 ans. Le Conseil donne un avis favorable.

Arbres Chez Portier :

Mme le Maire indique qu'une réunion aura lieu sur place le mercredi 23 octobre à 17h30 pour répartir le bois entre les habitants qui se sont portés candidats suite à l'abattage des tilleuls.

Concours :

Mme le Maire informe le conseil de la réussite de Killian MICHELET à l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Panneaux de signalisation :

Mme le Maire indique que de nombreux panneaux ont été remplacés ou installés ces derniers mois. Une réflexion est lancée concernant la circulation secteur des Fontaines. Mme le Maire demande à M. DURAND de relever les panneaux présents et de faire une proposition d'équipement plus approprié.

Trou chemin des Moines :

Mme le Maire explique que plusieurs avis de professionnels (voirie et béton) ont été recueillis concernant le coulage de gros béton dans le trou du chemin des Moines. Un relevé pré-

cis de l'affaissement a été réalisé pour voir son éventuelle évolution au cours des mois à venir. Si le comblement est stabilisé, le coulage pourra être réalisé.

Don d'une charrette :

Mme le Maire indique qu'un habitant propose de donner une ancienne charrette à la Commune. Le conseil accepte ce don qui pourrait être utilisé dans la commune comme élément de décoration.

Pays de Saintonge Romane :

M. Jacques MELLOUL explique que la dernière réunion du Pays a été consacrée aux violences intra familiales. Trois gardes ont fait le point sur les différents types de violence observés au sein de la cellule familiale. Ils ont détaillé les différents partenaires associatifs et institutionnels qui peuvent être sollicités et rappelé que les élus pouvaient avoir un rôle de veille. Enfin les forces de l'ordre ont indiqué être désormais très sensibilisées et formées pour la prise en charge des victimes.

Journée Commune propre :

Mme Véronique FICHEL, 3^{ème} adjointe, indique qu'au vu des conditions météorologiques il convient d'annuler le nettoyage de la fontaine de la roche prévu le 19 octobre dans le cadre des premières 24'Heures Civiques.

Présence stagiaire :

Mme le Maire informe le conseil du stage d'Oscar HERRANZ les 17 et 18 octobre 2024 auprès des agents de la commune à la découverte des métiers des collectivités territoriales.

Date à retenir :

-rencontre bilatérale zonage PLUi prévue le mercredi 6 novembre 2024 à 9 h au siège de la CDA
-réunion sur la ruralité à Saint-Césaire le 5 novembre 2024 à 17h

La séance est levée.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 12

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 19 NOVEMBRE A VINGT HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
14 NOVEMBRE 2024**

PRÉSENTS : Mme TEXIER Martine, M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

EXCUSÉ : CHARRIER Jean-Michel,
SECRETARE DE SEANCE : Ludovic BELLANGER.

**1) DECISION MODIFICATIVE N°3 : AMORTISSEMENT
FRAIS D'ETUDES TRAVERSÉE DE BOURG**

Mme le Maire indique au conseil qu'il convient de modifier le budget notamment pour permettre de réaliser l'amortissement du solde des frais d'études de la traversée de bourg et de tenir compte de la titularisation d'un agent.

INVESTISSEMENT

Dépenses

2188 (21) : Autres immo corp 6 500,25€

Recettes

2804181 (040) : Biens et études 6 500,25€

FONCTIONNEMENT

60632 : Petit équipement 500,00€

60633 : Fournitures de voirie 100,00€

615221 : Bâtiments publics -8 300,25€

635 : Autres impôts, taxes 850,00€

6411 : Personnel titulaire 2 000,00€

6413 : Personnel non titulaire -2 500,00€

6450 : Sécurité sociale et prévoyance 500,00€

65315 : Formation 150,00€

65748 : personnes de droit privé 200,00€

681 (042) : Dot.aux amort 6 500,25€

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

-De modifier le budget tel qu'indiqué ci-dessus.

2) LOCATION DE SALLE À L'ASSOCIATION TOA IKI

Mme le Maire fait part au conseil de la demande de l'association TOA IKI basée à Vénérand de louer la salle municipale pour une manifestation de danse et de musique. La location est prévue le 30 novembre et 1^{er} décembre 2024.

Mme le Maire sollicite l'avis du conseil pour déterminer le tarif de location.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- De louer la salle municipale le 30 novembre et 1^{er} décembre à l'association TOA IKI pour la somme de 150€.

3) PASSAGE DU RALLYE DE SAINTONGE SUR LA COMMUNE EN JUILLET 2025

Mme le Maire explique que dans le cadre de sa 36^{ème} édition programmée le 19 juillet 2025, le Rallye de Saintonge a modifié son parcours et envisage de passer par le Chemin de Chez Bénureau et les Fontenelles.

L'avis du conseil est sollicité.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

-De donner un avis favorable au passage du Rallye de Saintonge Chemin de Chez Bénureau et Fontenelles le 19 juillet 2025.

**4) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 07/2024 – 3
CHEMIN DES VIGNES**

(...) Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus. (...)

**5) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 08/2024 –
FIEF DU MOULIN**

Mme le Maire indique que le bien situé Fief du Moulin cadastré AB 325 est en vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus. (...)

**6) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 09/2024 – 12
JARDIN DU BOURG**

(...) Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus (...)

**7) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 10/2024 – 9
RUE DES FONTAINES**

(...)Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus (...)

**8) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 11/2024 –
CHEZ TALVARD**

(...)Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus (...)

9) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Mme le Maire indique au Conseil avoir reçu de la part d'une famille de la Commune une demande d'aide exceptionnelle Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

(...)

Certaines délibérations sont raccourcies. Les passages amputés sont figurés par le signe (...). Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune: www.venerand.fr